

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Un bien immobilier

situé 3 à 9 Avenue du Merlan, 13014 MARSEILLE

cadastré section 893 E n° 93 pour une contenance de 82 a 95 ca

à savoir le lot n° 354 de la copropriété consistant en

UN STUDIO situé au 3ème étage dans le bâtiment C portant le numéro C 3/12 sur le plan du règlement de copropriété, d'une superficie de **17,89 m2**, comprenant une entrée, un séjour avec cuisine et une salle d'eau avec WC.

Le bien est actuellement loué pour un loyer mensuel de 300 euros par mois.

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître CHOURAQUI, Notaire, en date du 10 février 1997, publié au 3ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de Marseille le 17 février 1997, volume 97 P n° 1142.

SUR LA MISE A PRIX DE : 15.000 €
(QUINZE MILLE EUROS)